

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00065

Numéro SIREN : 334 336 450

Nom ou dénomination : CITALLIOS

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2018 sous le numéro de dépôt 19415

CITALLIOS

PROXIMITÉ & EXPERTISES

65 rue des Trois Fontanot
92024 NANTERRE Cedex
Tel : 01 41 37 11 70
Fax : 01 41 37 12 00



Copie certifiée
conforme
à l'original

Hervé GAY
Directeur général
CITALLIOS

65 rue des Trois Fontanot - 92024 Nanterre Cedex
Tel. 01-41-37-11-70 - Fax 01-41-37-12-00
SIRET : 334 336 450 00096

Comptes annuels

Arrêtés au 31 décembre 2017



CITALLIOS - Société Anonyme d'Économie Mixte
Au capital de 15 175 220 euros
RCS Nanterre B 334 336 450
APE 7112 B - SIRET 334 336 450 00096
TVA Intracommunautaire FR 68334336450

CITALLIOS

SOMMAIRE

Bilan.....	1
Bilan actif.....	1
Bilan passif.....	2
Compte de résultat.....	3
Annexe.....	5
1 – Présentation de l’actionnariat, de l’objet social et faits caractéristiques de l’exercice..	6
2 – Activité et méthodes	8
2.1 <i>Activité</i>	8
2.2 <i>Règles et méthodes comptables</i>	8
3 - Notes sur le bilan actif.....	13
3.1 <i>Actif immobilisé</i>	13
3.2 <i>Encours de concession</i>	15
3.3 <i>Etat des créances</i>	18
3.4 <i>Produits à recevoir</i>	18
3.5 <i>Charges constatées d’avance</i>	19
4 - Notes sur le bilan passif.....	19
4.1 <i>Capital social</i>	19
4.2 <i>Provisions pour risques et charges</i>	20
4.3 <i>Etat des dettes</i>	20
4.4 <i>Emprunt</i>	21
4.5 <i>Charges à payer</i>	22
4.6 <i>Produits constatés d’avance</i>	22
5 - Notes sur le compte de résultat.....	23
5.1 <i>Ventilation du chiffre d’affaires</i>	23
5.2 <i>Résultat financier</i>	23
5.3 <i>Résultat exceptionnel</i>	24
5.4 <i>Le Crédit d’Impôt Compétitivité Emploi</i>	24
6 - Engagements hors bilan	24
6.1 <i>Engagements de retraite</i>	24
6.2 <i>Autres engagements</i>	25
7 - Autres informations	26
7.1 <i>Effectifs moyens</i>	26
7.2 <i>Honoraires Commissaire aux comptes</i>	26
7.3 <i>Divers</i>	26

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	6 389	6 389		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	154 343	141 594	12 750	22 584
Fonds commercial (1)	2 084 154		2 084 154	2 084 154
Autres immobilisations incorporelles				853 219
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				390 943
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 668 766	428 021	1 240 745	172 576
Immobilisations corporelles, en cours				45 571
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 400		7 400	10 004
Créances rattachées aux participations	267 542		267 542	
Autres titres immobilisés				74 683
Prêts				
Autres immobilisations financières	321 014		321 014	370 994
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 509 609	576 004	3 933 605	4 024 709
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	109 566 512		109 566 512	96 754 435
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	363 419		363 419	351 530
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	34 660 363	431 056	34 229 307	64 710 274
Autres créances	16 680 359		16 680 359	21 221 389
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	14 265 913		14 265 913	15 292 642
Disponibilités	74 466 759		74 466 759	89 975 954
Charges constatées d'avance (3)	28 738 917		28 738 917	21 094 637
TOTAL ACTIF CIRCULANT	278 742 242	431 056	278 311 185	309 400 860
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	283 251 851	1 007 060	282 244 791	313 425 569
(1) Dont droit au ball			33 053	
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 200 878	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 176 220	15 175 220
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 179 429	3 633 841
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	855 828	855 828
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 587 501	5 609 142
Report à nouveau		-4 189
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfices ou perte)	11 556	-1 205 452
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 809 534	24 064 390
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 156 855	1 829 009
Provisions pour charges	22 149 684	30 598 277
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24 306 439	32 427 286
DÉTTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 324 343	58 830 469
Emprunts et dettes financières diverses (3)	811 413	-1 549 069
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 050 052	27 353 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 750 857	31 676 943
Dettes fiscales et sociales	2 301 856	13 279 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 818 594	68 855 891
Produits constatés d'avance (1)	52 071 702	55 388 276
TOTAL DETTES	234 128 817	256 933 894
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	282 244 791	313 425 569
(1) Dont à plus d'un an (a)	40 111 413	42 515 470
(1) Dont à moins d'un an (a)	169 967 353	187 261 245
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	18 557 943	16 511 297
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	76 151 411		76 151 411	151 289 621
Production vendue (services)	3 610 021		3 610 021	2 543 219
Chiffre d'affaires net	79 761 432		79 761 432	153 832 840
Production stockée			13 169 082	-57 740 319
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			57 875 957	51 300 279
Autres produits			839 132	12 684
Total produits d'exploitation (I)			151 645 603	147 405 484
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			89 697 577	94 920 966
Impôts, taxes et versements assimilés			245 226	282 661
Salaires et traitements			5 429 345	7 108 895
Charges sociales			2 861 419	3 292 877
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			203 167	83 171
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			22 374 016	30 791 350
Autres charges			31 646 307	12 549 577
Total charges d'exploitation (II)			152 457 057	149 029 497
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-811 454	-1 624 013
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			446 814	225 288
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			446 814	225 288
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 277	-77 709
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 277	-77 709
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			441 537	302 997
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-369 916	-1 321 016

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 400 000	2 300
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 400 000	2 300
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	19 687	475
Sur opérations en capital	1 074 856	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 094 543	475
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	305 457	1 825
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-76 015	-113 738
Total des produits (I+III+V+VII)	153 492 418	147 633 072
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	153 480 862	148 838 525
BENEFICE OU PERTE	11 556	-1 205 452
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	56 317	103 145
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Au bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2017, dont le total est de 282 244 791 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 556 € après impôt.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration.

1 – Présentation de l'actionnariat, de l'objet social et faits caractéristiques de l'exercice

Actionnariat et objet social

Le principal actionnaire public est

- L'Etablissement Public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine 58.28 %

Les autres actionnaires sont principalement :

- Caisse des Dépôts & Consignations 15.51 %
- Ville de Clichy-la-Garenne 10.63 %
- Région Ile-de-France 6.72 %
- Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France 2.73 %
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris IDF 0.96 %
- Hauts-de-Seine Habitat 0.61 %
- Efidis 0.56 %
- Action Logement Immobilier 0.48 %
- Domaxis SA d'HLM 0.40 %

L'objet social de CITALLIOS défini par l'article 2 de ses statuts est le suivant :

Etudes prospectives et pré-opérationnelles sur l'utilisation de l'espace départemental et interdépartemental ainsi que sur l'aménagement du territoire ;

Etude et réalisation d'opérations d'aménagement à vocation résidentielle, économique, d'activité et/ou de tourisme, ainsi que la construction de tous édifices, ouvrages et installations constituant l'accessoire de ces opérations ;

Etude, réalisation et gestion d'équipements d'infrastructures ou de superstructures de nature à favoriser le développement économique de Collectivités territoriales, tels que voirie et ouvrages routiers, réseaux divers, édifices et ouvrages publics ;

Etude, réalisation et gestions d'équipements et infrastructures liés au développement des énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Etude et réalisation d'opérations d'investissement en faveur des entreprises de services marchands nécessaires aux besoins de la population en milieu rural pour des raisons de solidarité territoriale ;

Acquisitions de biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, en vue notamment de leur gestion ou de la constitution de réserves foncières ;

Réalisation de toutes missions d'assistance technique à l'attention des communes, dans le cadre de la politique départementale (environnement, énergie, tourisme, solidarité...);

Le cas échéant, à la demande du maître d'ouvrage, gestion, exploitation et entretien de certains ouvrages qu'elle aura construits.

Et d'une manière générale, elle pourra réaliser toutes prestations, études, actions et/ou opérations concourant directement – ou indirectement – au développement économique, social et touristique, ainsi qu'à l'aménagement et/ou à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement général des Collectivités territoriales.

La Société pourra agir dans le cadre de conventions, telles que notamment : contrat de mandat, de prestations de services, de concessions d'aménagement ou de service public.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielle, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La Société pourra également créer des sociétés civiles ou commerciales ou prendre des participations dans des sociétés dont l'activité sera utile à la réalisation de son objet.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2017 a été l'occasion pour CITALLIOS de confirmer sa position parmi les acteurs de l'aménagement et de poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration au cours du printemps 2016.

Le rapprochement des équipes sur un même site est intervenu en janvier 2017 ; ce qui a permis de fédérer les équipes autour d'une culture commune.

La fusion des quatre sociétés composant CITALLIOS avait généré un important travail en vue de l'harmonisation sociale, avec dénonciation d'accords, d'usages et de décisions unilatérales existants dans les anciennes structures, pour mettre en place des dispositions sociales collectives, identiques pour tous les salariés, permettant une intégration des équipes et la création d'une identité commune.

Les nouveaux accords, pour la plupart signés début 2017, ont notamment porté sur la mutuelle santé, la prévoyance, la retraite, le temps de travail, l'harmonisation salariale, dans le cadre d'une négociation responsable, sans juxtaposer les mesures les plus favorables de chacune des entités.

Après une première année d'exercice, ces règles sociales sont maintenant intégrées par les personnels et permettent un fonctionnement homogène.

2 – Activité et méthodes

2 – 1 / Activité

A la clôture de l'exercice, les opérations ouvertes en comptabilité sont les suivantes :

- 48 prestations de services et études
- 28 opérations de concession d'aménagement
- 24 mandats
- 6 opérations menées en propre : Contrat de Promotion Immobilière (CPI), VEFA, valorisation foncière

Cet inventaire comprend les opérations couvertes par un contrat en cours et les 18 opérations en cours de liquidation et/ou en attente de quitus du client.

Il ne comprend pas l'opération en cours dans le cadre d'une société de projet dont Citallios détient 20% (SAS Poissy Maurice Clerc)

2 – 2 / Règles & Méthodes comptables

A / Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

Le Règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan comptable général s'applique de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983 et celle du 2 juillet 2002, ainsi que par l'avis du 18 mars 1999 du CNC pour les opérations de concessions d'aménagement, et ceux du 12 juillet 1984 et du 8 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FEPL – Fédération des Entreprises Publiques Locales (guides comptables professionnels des SEML activités immobilières et actions et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Les participations non affectables au moment de leur encaissement sont comptabilisées en débiteurs divers ; elles ne sont comptabilisées en produits qu'au moment de leur affectation définitive qui détermine le régime applicable au regard de la TVA.

B / Immobilisations

▪ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux fonds commerciaux apportés par les sociétés absorbées. Ils ont été inscrits pour les montants figurant dans les traités de fusion.

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée prévue.

Les principales durées utilisées sont :

Logiciels : de 1 an à 3 ans.

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, valeur d'apport).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée prévue.

Immobilisations Corporelles	Amortissement Comptable	Amortissement Fiscal
Installations Techniques	20 % L	20 % L
Installations Générales	10 % - 12,5 % et 20 % L	10 % - 12,5 % et 20 % L
Matériel de transport	25 % L	25 % L
Matériel de bureau	20% - 33,33% L	20% - 33,33% L
Mobilier	10 %- 12,50 % - 20 % L	10 % - 12,50 % - 20 % L

C / Valeurs d'exploitation

▪ Concessions d'aménagement

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général. Il existe une exception à ce principe général sur les en-cours des concessions qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Les en-cours de concessions d'aménagement dérogent à ce principe général et leur évaluation est effectuée en application de la méthode suivante : le montant figurant au bilan sous la rubrique en-cours des concessions d'aménagement résulte de la différence, pour chaque opération concédée, entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) comptabilisées et le montant du coût de revient des éléments cédés, estimé en fin d'exercice, en fonction du % d'avancement de l'opération appliqué au coût de revient par le compte rendu financier de l'opération.

Le degré d'avancement d'une opération est déterminé de la manière suivante :

- Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,
- Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu à la collectivité hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les concessions d'aménagement sous les rubriques suivantes du bilan :

- Stocks (encours de production de biens) : pour le montant des coûts engagés cumulés en fin d'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés,
- Comptes de régularisation actif si le résultat est supérieur à 0 ou passif si le résultat est inférieur à 0 : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.
- Compte de provisions pour risques et charges :
 - pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,
 - pour le montant des risques de perte à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire,
 - pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges, égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

Le tableau, page 15-17 reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours des concessions d'aménagement.

Il convient de noter que l'application du règlement du CRC - Comité de la Réglementation Comptable - n° 99-05 du 23 juin 1999 a été réalisée sur la base des Comptes Rendus Financiers

Annuels (CRFA) établis à partir des comptes 2016 & 2017 ou du dernier bilan approuvé par la collectivité concédante.

▪ **Opérations menées en propre (contrats de promotion immobilière, VEFA, ...)**

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées aux autres opérations sont celles résultant du PCG et relatives aux contrats à long terme.

CITALLIOS a retenu la méthode à l'avancement et détermine un résultat intermédiaire annuel en appliquant un pourcentage d'avancement au résultat à terminaison. Ce pourcentage d'avancement est égal au rapport entre le coût des travaux exécutés à la clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Le résultat de ce type de contrat est en deux phases :

- Frais de gestion imputés au stock de l'opération
- Marge calculée selon la méthode à l'avancement telle que définie ci-dessus

▪ **Mandats**

Les dépenses et les appels de fonds de chaque mandat ont été compensés afin de présenter une situation nette par mandat.

Ainsi les dépenses de 419 100 643,21 € et les appels de fonds de 427 911 261,62 € se traduisent par une valeur nette à l'actif de 9 277 581,03 € et 466 962,62 € au passif.

D / Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2017, le poste ne comprend que des comptes à terme ouverts auprès d'établissements bancaires.

E / Provisions pour risques & charges

Les provisions inscrites au bilan pour un montant de 33 723 697 € correspondent principalement aux écritures d'inventaire des opérations d'aménagement suivant les règles définies au chapitre C/ Valeurs d'exploitation.

F / Transferts de charges vers les opérations

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations d'aménagement selon les modalités définies par les conventions de concessions d'aménagement (rémunération forfaitaire et/ou proportionnelle).

Par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2017 :

OP 500 – ORU des Tertres et Cuverons Bagneux	80 000 €
OP 501 – ORU Quartier du Bac Clichy	670 648 €
OP 504 – Carrefour Allende Châtenay Malabry	112 000 €
OP 507 – Bongarde Villeneuve La Garenne	74 440 €
OP 512 – Ilot Emile Duclaux Suresnes	107 000 €
OP 513 – RU Les Hauts d'Asnières à Asnières	450 065 €
OP 514 – Val de France à Garges Les Gonesse	192 168 €
OP 515 – Parc d'Affaires Asnières sur Seine	546 000 €
OP 516 – ZAC Dolet Brossolette Malakoff	207 000 €
OP 5015 – ZAC Trouillet Fouquet	15 195 €
OP 5016 – CARU	900 000 €
OP 5018 – Quartier de la gare Andrésy	45 000 €
OP 5019 – Secteur Locarno L'Haÿ les Roses	17 000 €
OP 5020 – Cœur de Ville L'Haÿ les Roses	17 500 €
OP 5101 – ZAC du Bourg Rocquencourt	50 000 €
OP 5102 – ZAC Saint-Louis Carrières sous Poissy	120 000 €
OP 5104 – ZAC Rouget de Lisle Poissy	351 000 €
OP 5105 – ZAC Centre-Ville LIMAY	58 400 €
OP 5106 – ZAC Louvois 2 Vélizy Villacoublay	408 800 €
OP 5107 – ZAC des Fontaines Mézières sur Seine	75 000 €
OP 5447 – ZAC Entrée de Ville Achères	963 €
OP 5448 – ZAC Chemin Neuf Achères	4 217 €
OP 5450 – ZAC du Levant Fontenay le Fleury	140 000 €
OP 5451 – ZAC Cœur de Ville Achères	45 279 €
OP 5453 – ZAC Croix Blanche Montigny les Cormeilles	6 963 €
OP 5455 – ZAC de la gare Montigny les Cormeilles	550 571 €

TOTAL	5 245 207 €

3 – Notes sur le Bilan Actif

3 – 1 / Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS BRUTES

	Solde au 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	6 389 €	- €	- €	6 389 €
Logiciels	339 475 €	- €	185 132 €	154 343 €
Fonds commercial	2 084 154 €	- €	- €	2 084 154 €
Sous total Immobilisations incorporelles (I)	2 430 018 €	- €	185 132 €	2 244 886 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	390 943 €	- €	390 943 €	- €
AAI des constructions (Immeuble Ex Semerci)		576 323 €	576 323 €	- €
Installations Techniques matériel/outillage ind.	217 €	- €	217 €	- €
Installations Générales	428 435 €	931 375 €	412 881 €	946 929 €
Matériel de transport	108 732 €	44 285 €	- €	153 017 €
Matériel de bureau & informatique	347 881 €	72 799 €	138 053 €	282 627 €
Mobilier de bureau	659 539 €	275 061 €	648 408 €	286 193 €
Autres Immobilisations corporelles	1 838 €	- €	1 838 €	- €
Immobilisations en cours	898 790 €	108 383 €	1 007 173 €	- €
Sous total Immobilisations Corporelles (II)	2 836 375 €	2 008 226 €	3 175 835 €	1 668 766 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	10 004 €	264 938 €	- €	274 942 €
Autres titres immobilisés	74 663 €	- €	74 663 €	- €
Autres Immobilisations Financières	370 994 €	138 834 €	188 814 €	321 014 €
Sous total Immobilisations Financières (III)	455 661 €	403 772 €	263 477 €	595 956 €
TOTAL GENERAL (I+II+III)	5 722 054 €	2 411 998 €	3 524 444 €	4 609 608 €

AMORTISSEMENTS

	Solde au 31/12/2016	Amortissements	Provisions	Solde au 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	6 389 €	- €		6 389 €
Logiciels	316 891 €	9 834 €	185 132 €	141 594 €
Sous total Immobilisations Incorporelles (I)	323 280 €	9 834 €	185 132 €	147 983 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AAI des constructions	- €	- €	- €	- €
Installations Techniques matériel/outillage ind.	217 €	- €	217 €	- €
Installations Générales	365 974 €	92 411 €	365 089 €	93 296 €
Matériel de transport	87 204 €	18 704 €	- €	105 909 €
Matériel de bureau & informatique	271 952 €	49 465 €	135 869 €	185 548 €
Mobilier de bureau	648 182 €	32 752 €	637 665 €	43 268 €
Autres Immobilisations corporelles	537 €	- €	537 €	- €
Sous total Immobilisations Corporelles (II)	1 374 066 €	193 332 €	1 139 377 €	428 021 €
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 697 346 €	203 166 €	1 324 509 €	576 004 €

SITUATION OPERATIONS D'AMENAGEMENT 2017

3 - 2 / Stocks en cours de construction

NOM DE L'OPERATION	1 COLLECTIVITE CO-CONTRACTANTE	2 Date de signature Convention	3 Date expiration Convention	4 Document de base	DONNEES ISUEES DU CRFA										15 % degré avancement au 31/12/2017	
					5 Résultat Prévisionnel Hors Particip. Concédant	6 Participation du Concédant HT	7 Cumul Dépenses HT	8 Cumul Recettes HT Hors Particip.	9 Participations Concédant Comptabilisées HT	10 Stocks 31/12/2017 HT	11 Provisions Charges	12 Neutralisation Comptable du Résultat au % d'avancement	13 Participation à Recevoir HT	14 Dont Participation TTC Recus non effectués		
QUARTIER DES TERRITES & CUVERONS	BAGNELIX	10/07/2002	2018	CRFA 2016	- 18 862 000	19 872 000	53 528 297	34 071 846	19 873 470	1 065 439	-	- 1 814 459	1 470	-	-	97,16%
QUARTIER DU BAC	CLICHY LA GARENNE	09/07/2016	2024	CRFA 2016	- 55 226 869	55 226 869	73 123 065	20 577 836	22 024 652	40 798 797	-	- 10 278 220	33 202 217	2 541 188	-	21,27%
ZAC DE LA BEVRE (*)	BOURG LA REINE	28/11/2002	2016	Bilan de clôture	3 823 176	-	17 444 818	21 268 063	-	-	-	- 3 823 176	-	-	-	100,00%
CPA CARREFOUR ALLENDE	SYNDICAT MIXTE DE CHATELAINY MALABRY	14/08/2003	2017	CRFA 2016	- 2 354 000	5 992 000	21 289 374	18 811 915	5 991 667	2 880 734	-	- 3 874 940	333	-	-	85,68%
CPA QUARTIERS SUD	VILLENEUVE LA GARENNE LA	02/10/2003	2015	CRFA 2016	- 34 537 000	34 537 000	50 750 608	12 578 271	34 536 655	12 383 387	-	- 8 725 704	345	-	-	74,73%
CPA BONGARDE	VILLENEUVE LA GARENNE	26/02/2004	2015	Bilan de clôture	- 1 388 963	4 789 869	26 276 922	24 688 990	4 798 869	-	-	- 3 409 805	-	-	-	100,00%
ZAC BOURGOGNE LANGUEDOC	MASSY	20/09/2006	2017	Bilan de clôture	- 7 852 457	8 038 687	11 815 934	3 863 478	8 038 687	-	-	- 184 210	-	-	-	100,00%
ILOT EMILE DUCLAUX	SURESNES	18/07/2008	2018	CRFA 2017	- 6 397 000	6 399 000	9 588 868	4 309 199	5 402 000	-	1 114 858	892 328	997 000	1 186 000	-	89,89%
QUARTIERS HAUTS D'ASNIERES	ASNIERES	02/07/2008	2021	CRFA 2017	- 21 845 000	21 849 000	43 815 064	32 883 331	2 733 344	-	-	15 361 711	18 915 658	19 374 612	-	84,82%
ZAC DES PORTES DE LA VILLE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION Réseaux Pays de France	17/07/2012	2018	CRFA 2016	- 1 221 000	1 221 000	7 208 299	3 560 711	-	3 341 338	-	314 252	1 221 000	1 465 000	-	25,74%
ZAC DU PARC D'AFFAIRES	ASNIERES	07/08/2012	2024	CRFA 2016	- 28 277 000	28 277 000	51 048 850	23 059 828	-	22 557 921	-	5 434 101	28 277 000	3 316 797	-	20,86%
ZAC DOLET BROSSOLLETTE	MALAKOFF	09/07/2013	2020	CRFA 2017	- 360 000	360 000	21 014 827	17 724 776	-	3 083 143	-	228 808	360 000	-	-	64,83%
NEUILLY GRANDE JATTE (*)	NEUILLY SUR SEINE	11/08/1989	2009	Bilan de clôture	- 6 814 731	9 802 438	61 221 771	54 407 035	9 802 438	-	-	- 2 987 702	-	-	-	100,00%
CENTRE VILLE (**)	BOURG LA REINE	25/07/1994	2016	Bilan de clôture	4 913 866	-	12 782 114	17 706 080	-	-	-	-	-	-	-	100,00%

NOM DE L'OPERATION	1 COLLECTIVITE CO-CONTRACTANTE	2 Date de signature Convention	3 Date expiration Convention	4 Document de base	DONNEES ISSUES DU CRFA					DONNEES ISSUES SELON AVIS CRC 99-05 DU 23/08/1999					14 Dont Participation TTC Recus non affectée	15 % degré aménagement au 31/12/2017
					5 Résultat Préfaisonné Hors Particip. Concédant	6 Participation du Concédant HT	7 Cumul Dépenses HT	8 Cumul Recettes HT Hors Particip.	9 Participations Concédant Comptabilisées HT	10 Stocks 31/12/2017 HT	11 Provisions Charges	12 Neutralisation Comptable du Résultat au % d'aménagement	13 Participation à Recevoir HT			
ZAC TROUILLET FOUQUET	CLICHY LA GARENNE	27/07/2007	2016	Bilan de clôture	- 2 151 624	5 973 275	9 571 602	6 066 207	6 978 275	485 430	-	-	2 180 854	-	93,42%	
CARU	CLICHY LA GARENNE	12/12/2008	2020	CRFA 2016	- 24 000 469	24 900 802	136 313 863	108 253 616	23 258 221	9 880 681	-	-	4 119 836	1 642 590	76,88%	
ZAC DU BOURG	ROCOUENCOURT	19/07/2010	2020	CRFA 2016	- 189 000	560 000	19 089 213	15 071 069	200 000	3 280 761	-	-	62 644	380 000	72,68%	
ZAC SAINT LOUIS	CARRIERES SOUS POISSY	30/01/2012	2021	CRFA 2017	- 649 244	660 000	3 044 961	3 661 864	480 000	-	919 557	-	167 346	170 000	46,62%	
ZAC ROUGET DE LISLE	POISSY	22/12/2015	2035	CRFA 2016	-	-	11 990 799	2 914 125	-	9 036 674	-	-	-	-	3,25%	
ZAC CENTRE VILLE	LIMAY	22/12/2015	2025	Bilan concession	- 6 964 000	6 964 000	210 123	-	-	210 123	-	-	-	6 964 000	0,00%	
ZAC LOUVOIS	VELIZY VILLACOUBLAY	11/01/2016	2021	CRFA 2017	- 26 361 000	26 363 000	12 770 926	5 527 720	4 500 000	-	2 213 020	-	4 859 226	21 893 000	36,48%	
ZAC ENTREE DE VILLE	MAISONS LAFFITE	18/06/1998	2018	CRFA 2016	- 1 783 594	1 783 594	22 106 523	20 645 979	1 714 700	-	311 594	-	57 436	78 894	96,80%	
ZAC DU CHEMIN NEUF ****	ACHERES	08/10/1998	2018	CRFA 2017	-	-	5 963 077	6 460 734	-	-	497 656	-	-	-	93,22%	
ZAC DU LEVANT ****	FONTEMAY LE FLEURY	18/12/2003	2018	CRFA 2017	2 500 000	-	19 410 335	22 456 350	-	-	4 546 014	-	2 489 999	-	100,00%	

NOM DE L'OPERATION	DONNEES ISSUES DU CRFA				DONNEES ISSUES DE LA COMPTABILITE SELON AVS CRC 99-06 DU 23/09/1999						13 Participation à Recevoir HT	14 Dont Participation TTC Recue non affectée	15 % degré avancement au 31/12/2017	
	1 COLLECTIVITE CO-CONTRACTANTE	2 Date de signature Convention	3 Date expiration Convention	4 Document de base	5 Résultat Prévisionnel Hors Particip. Concordant	6 Participation du Concordant HT	7 Cumul Dépenses HT	8 Cumul Recettes HT Hors Particip.	9 Participations Concordant Comptabilisées HT	10 Stocks 31/12/2017 HT				11 Provisions Charges
ZAC COEUR DE VILLE	ACHERES	09/01/2005	2021	CRFA 2017	4 460 000	4 460 000	24 991 137	20 414 902	4 460 000	1 496 226	-	1 379 651	-	69,07%
ZAC DU CERF VOLANT	BUC	19/05/2005	2016	CRFA 2016	1 680 000	1 680 000	20 879 519	19 259 311	1 680 000	-	53 975	5 518	-	99,65%
ZAC CROIX BLANCHE *****	MONTRIGNY LES CORNELLE	16/05/2005	2017	CRFA 2016	3 698 007	-	9 191 657	12 949 692	-	-	162 527	3 636 088	-	100,00%
ZAC DE LA GARE	MONTRIGNY LES CORNELLE	20/11/2013	2025	CRFA 2017	1 902 361	1 902 361	7 994 002	11 715 240	-	-	4 643 877	522 499	1 902 361	48,46%
ZAC FONTAINES	MEZERES	23/02/2017	2037	Bilan Initial	306 114	-	147 061	-	-	147 061	-	-	-	0,00%
QUARTIER DE LA GARE	ANDRESY	18/09/2017	2022	Bilan Initial	4 267 607	4 267 607	49 250	-	-	49 250	-	-	-	0,00%
SECTEUR LOCARNO	L'HAY LES ROSES	30/10/2017	2025	Bilan Initial	4 782 253	4 782 253	17 048	-	-	17 048	-	-	-	0,00%
SECTEUR COEUR DE VILLE	L'HAY LES ROSES	31/10/2017	2022	Bilan Initial	3 244 490	3 244 490	27 514	-	-	27 514	-	-	-	0,00%

Totaux 109 519 524 22 046 189 - 20 682 171 42 849 596

Légende :

- 1 Nom de la Collectivité
- 2 Date signature de la convention par le sent et la collectivité co-contractante
- 3 Date d'expiration de la convention
- 4 Document ayant servi de base au calcul des écritures d'inventaire
- 5 Résultat de l'opération hors participation de la collectivité co-contractante selon le CRACL servant de base à l'arrêté des comptes annuels
- 6 Participation de la collectivité co-contractante inscrite dans le CRACL servant de base à l'arrêté des comptes annuels
- 7 Montant du cumul des charges comptabilisées au 31/12
- 8 Montant du cumul des produits hors participations de la collectivité co-contractante comptabilisées au 31/12
- 9 Montant des participations de la collectivité co-contractante comptabilisées au 31/12
- 10 Montant des stocks des opérations d'aménagement en cours au 31/12 (cumul des charges diminué du coût de revient des lots vendus)
- 11 Montant de la provision pour charges comptabilisées dans le cas où les charges sont inférieures au coût de revient des lots vendus
- 12 Montant du 482 (débit) ou créditeur au 31/12
- 13 Participation de la collectivité co-contractante inscrite dans le CRACL diminuée des participations comptabilisées
- 14 Participation reçue (TTC) en attente d'affectation
- 15 % d'avancement des produits réalisés sur l'ensemble des produits prévisionnels, hors participation
 - * Un acompte de 3 823 175 € sur le bénéfice prévisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - ** Un acompte de 2 059 177 € sur le bénéfice prévisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - *** Un acompte de 4 853 347 € sur le bénéfice prévisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - **** Un acompte de 180 000 € sur le bénéfice prévisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - ***** Un acompte de 1 500 000 € sur le bénéfice prévisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - ***** Un acompte de 2 850 000 € sur le bénéfice prévisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017

3 – 3 / Etat des créances

	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Titres de participation	274 942 €		274 942 €
Autres titres immobilisés	- €		- €
Prêts			
Autres Immobilisations Financières	321 014 €	33 442 €	287 572 €
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients	34 660 363 €	34 660 363 €	
Fournisseurs Débiteurs	930 €	930 €	
Personnel et comptes rattachés	1 505 €	1 200 €	305 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	- €	- €	
Impôts sur les bénéfices	67 272 €	12 842 €	54 430 €
Taxe sur la valeur ajoutée	1 438 202 €	1 438 202 €	
Autres impôts, Taxes, et versements assimilés	609 018 €	- €	609 018 €
Etat, divers			
Débiteurs Divers	14 563 431 €	14 563 431 €	
Charges Constatées d'Avance	28 738 917 €	28 738 917 €	
Société	353 456 €	353 456 €	
Opération d'aménagement	28 385 462 €	28 385 462 €	
Total	80 675 595 €	79 449 328 €	1 226 268 €

3 – 4 / Produits à recevoir

Poste	Montant
Fournisseurs débiteurs	930 €
Créances fiscales	145 051 €
Disponibilités	184 808 €
Autres Produits à recevoir :	
<i>Clients - factures à établir :</i>	
Société - Rémunérations	120 042 €
Opération CPI - Méthode à l'avancement	5 346 487 €
<u>Marges à l'avancement des opérations transférées dans le cadre de la fusion</u>	1 525 522 €
Total	7 322 840 €

3 – 5 / Charges constatées d'avance

	Montant
Charges Constatées d'avance	
Société (Fonctionnement)	353 456 €
Opérations de concessions	28 385 462 €
<i>Neutralisation résultat concessions</i>	
Total	28 738 917 €

Les charges constatées d'avance Société ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les charges constatées d'avance Opérations d'aménagement correspondent à la neutralisation comptable du résultat des opérations d'aménagement.

4 – Note sur le Bilan Passif4 -1 / Capitaux propres

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Mouvement des titres			
Titres en début d'exercice	892 660	17 €	15 175 220 €
Titres en fin d'exercice	892 660	17 €	15 175 220 €

4 – 2 / Provisions pour risques & charges

	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions pour risques	1 529 009 €	127 346 €			2 458 655 €
Provisions /Opération	7 000 €			- €	7 000 €
Provisions pour risque contrôle fiscal	290 000 €	72 500 €			362 500 €
Neutralisation boni intermédiaire / concession d'aménagement (Avis ANC 2015-06 du 23/11/2015)	1 532 009 €	255 346 €			1 787 355 €
Provisions pour charges	30 594 877 €	22 046 169 €	30 494 864 €		22 146 182 €
En cours retraite (ex-Yvelines Aménagement)	7 102 €				7 102 €
En cours retraite (ex-Semercl)	75 311 €				75 311 €
En cours retraite (ex-Samy 78)	21 000 €				21 000 €
Provisions pour charges prévisionnelles/Concessions (Avis ANC 2015-06 du 23/11/2015)	30 494 864 €	22 046 169 €	30 494 864 €		22 046 169 €
TOTAL	32 427 286 €	22 374 016 €	30 494 864 €	- €	24 306 438 €

4 – 3 / Etat des dettes

	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunt	50 766 401 €	11 466 401 €	39 300 000 €
Etablissement de crédit	18 557 943 €	18 557 943 €	
Dettes financières diverses	811 413 €		811 413 €
Fournisseurs	32 750 857 €	32 750 857 €	
Dettes fiscales & sociales	2 301 856 €	2 301 856 €	
Autres dettes	52 818 594 €	52 818 594 €	
Produits constatés d'avance	52 071 702 €	52 071 702 €	
TOTAL	210 078 765 €	169 967 352 €	40 111 413 €

4 – 4 / Emprunts & Garanties

N° op.	Opération bénéficiaire	Prêteur	Objet du prêt	Date signature du contrat	Garanties apportées par :		Caractéristiques du prêt :			Capital restant dû au 31/12/2017		
					Communes	Prêt	Partie fine du prêt	Mode d'amortissement	Durée totale du prêt		Taux d'intérêt	
514	ZAC des Portes de la Ville à Garges les Gonesse	Crédit Coopératif	Portage foncier et Travaux d'aménagement	11/07/2016	Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France	2 100 000 €	50,00%	4 200 000 €	In fine	2 ans	0,79%	4 200 000 €
515	Parc d'Affaires à Asnières-sur-Seine	CDC	Portage foncier	21/05/2014	Commune d'Asnières-sur-Seine	18 800 000 €	80,00%	23 500 000 €	3 ans	10 ans	Livret A + 0,6	23 500 000 €
					Crédit Mutuel Aréa	4 700 000 €	20,00%					
5455	ZAC de la Gare à Montigny les Cormeilles	Caisse d'Epargne	Portage foncier et Travaux d'aménagement	28/11/2015	Ville de Montigny-les-Cormeilles	4 800 000 €	80,00%	6 000 000 €	54 mois au maximum	8 ans	Euribor 3 mois + 1,14	4 800 000 €
5016	CARU	CDC	Portage foncier et Travaux d'aménagement	19/02/2013	Ville de Clichy-la-Garenne	5 600 000 €	80,00%	7 000 000 €	in fine	5 ans	Livret A + 0,6	7 266 400 € dont 266 400 € d'intérêts capitalisés
5017	Quartier du Bac	CDC	Portage foncier et Travaux d'aménagement	21/07/2017	Conseil Départemental des Hauts de Seine	8 800 000 €	80,00%	11 000 000 €	-	3 ans	0,30%	11 000 000 €
5017	Quartier du Bac	Caisse d'Epargne	Portage foncier et Travaux d'aménagement	26/07/2017	Conseil Départemental des Hauts de Seine	8 800 000 €	80,00%	11 000 000 €	-	3 ans	Euribor 3 mois + 0,65	

Total 50 766 400 €

4 – 5 / Charges à payer

	Montant Total
Dettes financières	3 647 €
Fournisseurs	937 833 €
Dettes provisionnées Congés Payés	682 497 €
Personnel provision	123 396 €
Notes de frais	14 757 €
Charges sociales sur congés payés	307 124 €
Autres charges sociales à payer	43 874 €
Impôts et taxes à payer	8 393 €
Clients avoirs à établir	49 281 €
Autres charges à payer	188 712 €
TOTAL	2 359 514 €

4 – 6 / Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	
<i>Société</i>	80 000 €
<i>CPI</i>	2 924 069 €
<i>Opérations concessions</i>	49 067 633 €
TOTAL	52 071 702 €

Les produits constatés d'avance correspondent à des participations d'avance pour la neutralisation comptable du résultat des opérations d'aménagement.

5 – Notes sur le compte de résultat

5 -1 / Ventilation du chiffre d'affaires Société (Fonctionnement)

	Montant
Prestations de services	1 022 280 €
Rémunérations de mandats	2 587 741 €
Total	3 610 021 €

Pour mémoire : rémunérations opérations d'aménagement comptabilisées en transfert de charges = 5 245 207 €

5 - 2 / Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 441 537 €.

La société procède aux placements de la trésorerie excédentaire du fonctionnement (fonds propres et compte courant de la société) et des opérations.

En 2017, le résultat financier de CITALLIOS est principalement composé des revenus générés par la trésorerie du fonctionnement qui est placée dans différents établissements bancaires.

Par ailleurs, CITALLIOS a regroupé plusieurs opérations sur un même compte bancaire afin d'optimiser la gestion de la trésorerie de celles-ci. Annuellement, la société impute sur les opérations des frais ou des produits financiers de court terme selon la situation de trésorerie réelle de chaque opération. Ces frais et produits financiers sont calculés en fonction de la situation de trésorerie journalière et aux taux contractualisés relevant de la convention financière signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Au titre de 2017, il a été imputé aux opérations de concessions :

- Des frais financiers court terme pour un montant de 119 632 €
- Des produits financiers court terme pour un montant de 0 €, compte tenu de taux de placement de court terme négatifs.

Les produits financiers s'élèvent ainsi à 446 814 €.

Les charges financières imputées à la structure s'élèvent pour leur part à 5 277 €.

5 - 3 / Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 305 457 k€.

Il est composé :

- De la plus-value dégagée lors de la cession du siège social de la SEMERCLI à Clichy-la-Garenne, soit 433 k€ (correspondant au prix de cession diminué de la valeur restant due du crédit-bail)
- De la mise au rebut d'immobilisations non amorties, suite à l'installation dans le nouveau siège social, soit une charge de 108 k€
- De pénalités de retard de paiement de la TVA, soit une charge de 20 k€.

5 - 4 / Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le montant du CICE s'élève, pour l'année 2017, à 76 015 €. Son montant est inclus dans la ligne « impôt sur les bénéfices », cette option est dérogatoire à l'avis de l'ANC du 28 février 2013 sur la comptabilisation de ce dernier en moins des charges salariales.

Il correspond à un pourcentage du montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC. En 2017, il portait sur 7 % de cette masse salariale.

En 2017, le CICE a permis de maintenir une compétitivité de l'entreprise.

Grâce à ce dernier, les actions commerciales et de marketing engagés les années antérieures, ont perdurées (participation accrue à des salons, outils de promotion du savoir-faire de CITALLIOS, prospection de nouveaux marchés, amélioration de la qualité de nos réponses aux appels d'offres).

6 – Engagements Hors Bilan

6 – 1 / Engagement retraite

La société CITALLIOS a souscrit le 29 décembre 2003, un contrat collectif d'assurance sur la vie destiné à faire face aux coûts futurs engendrés par les départs en fin de carrière.

Le contrat est actuellement géré par BNP Epargne et Retraite Entreprises du groupe BNP Paribas.

Le contrat collectif d'assurance est valable un an renouvelable par tacite reconduction.

Il peut être dénoncé au minimum 3 mois avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Les versements sous forme de cotisation se font librement en fonction du résultat probable de l'exercice considéré et du plan de financement actualisé chaque année par l'assureur pour tenir compte des évolutions de l'entreprise.

Lors du départ en fin de carrière d'un collaborateur, la somme correspondant aux indemnités qui lui sont dues sera versée par l'assureur.

L'engagement, estimé à 361 929 € au 31 décembre 2017, est couvert pour les neuf années à venir par :

- Les fonds placés sur le contrat BNP Epargne et Retraite Entreprises,
- Les indemnités de fin de carrière des salariés des entités absorbées en 2016 qui ont été inscrites en compte de provisions pour charges à hauteur de 103 413 €.

6 – 2 / Autres engagements

Engagements donnés :

Objet :		Montant HT
Promesses de vente HT (charges foncières) :		
2001	Ilot des Bâteliers - Clichy la Garenne	6 609 750 €
5017	Bac d'Asnières - Clichy la Garenne	15 340 000 €
507	Quartiers Sud - Villeneuve la Garenne	4 400 000 €
515	Parc d'Affaires - Asnières s/ Seine	39 364 831 €
516	ZAC Dolet Brossolette - Malakoff	7 931 070 €
Total des engagements donnés :		73 645 651 €

Engagements reçus : Promesses d'acquérir

Opération		Montant HT
5016	CARU - Clichy la Garenne	650 000 €
5017	Bac d'Asnières - Clichy la Garenne	1 116 341 €
514	Zac Des Portes de la Ville - Garges les Gonesse	410 295 €
515	Parc d'Affaires - Asnières s/ Seine	760 300 €
5106	Zac Louvois Vélizy Villacoublay	673 340 €
Total des engagements reçus :		3 610 276 €

7 – Autres informations

7 – 1 / Effectif au 31 décembre 2017 :

Catégories de personnel	Nombre
Cadres	69
Agents de maîtrise	9
Employés	16
Total	94

7 – 2 / Honoraires Commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes facturés dans le cadre du contrôle légal des comptes 2017 de CITALLIOS s'élèvent à 38 030 € HT.

7 – 3 / Divers

Prise de participation dans la SAS POISSY Maurice Clerc

Dans le cadre d'un partenariat avec un promoteur, ayant pour objectif la réalisation d'une opération d'aménagement, une société ad-hoc a été créée.

Le conseil d'administration du 11 juillet 2017 a approuvé la prise de participation de CITALLIOS dans la SAS POISSY Maurice Clerc à hauteur de 20%.

Dans le prolongement opérationnel, le Conseil d'administration a autorisé les prises de participation à hauteur de 20% dans la SCCV POISSY MIGNEAUX ET 14% dans la SSCV Poissy Le Parc des Aubiers.

Prise de participation dans la SCCV Le Mesnil Saint Denis Sully

Dans le cadre d'un partenariat avec un promoteur, ayant pour objectif la réalisation d'une opération de promotion immobilière, une société ad-hoc a été créée.

Le Conseil d'Administration du 12 octobre 2017 a approuvé la prise de participation de CITALLIOS dans la SCCV Le Mesnil Saint Denis Sully à hauteur de 10%.

Procédure L'Hay les Roses

La commune de l'Hay les Roses a attribué courant 2017 deux concessions d'aménagement (secteur cœur de ville et secteur Locarno) à CITALLIOS à l'issue d'une procédure de consultation. Les deux traités de concession ont donné lieu à une requête en janvier 2018 visant à faire annuler les délibérations du conseil municipal attribuant les concessions. Une éventuelle annulation serait sans impact significatif sur les comptes de CITALLIOS. C'est pourquoi aucune provision n'a été constituée.

Protocole ZAC Santos-Dumont à Saint Cyr l'Ecole

La commune de Saint-Cyr-L'Ecole et CITALLIOS ont conclu en février 2018 un protocole transactionnel mettant fin au contentieux relatif à la résiliation anticipée de la concession de la ZAC Dumont-Santos. Une indemnité de 100 k€ a été versée en 2018 et prise en considération dans les comptes 2018. »

Dépenses liées à la fusion et imputations sur la prime de fusion

Dans le cadre de la réforme territoriale et du rapprochement des deux départements des Yvelines et des Hauts de Seine, les quatre sociétés d'aménagement intervenant sur ces territoires ont été fusionnées en 2016. En pratique, YVELINES AMENAGEMENT a absorbé la SARRY 78 dans un premier temps et la SEM 92 a réalisé une fusion absorption des sociétés YVELINES AMENAGEMENT et SEMERCLI dans un second temps en date du 7 septembre 2016.

Sur 2017, des passifs latents relatifs à cette opération sont devenus des passifs certains.

Il s'agit :

- Des frais de notaires induits par les mutations cadastrales des actifs immobiliers.
- Du complément de prix des titres acquis pendant la période de rétroactivité auprès des actionnaires sortant de SARRY 78, les conditions de déclenchement du complément de prix étant devenues effectives sur 2017.

Ces passifs n'auraient pas été engagés en l'absence de la fusion. En conséquence, la société a corrigé le montant de la prime de fusion en imputant la contrepartie de ces deux dépenses sur la prime de fusion pour un montant de 266 411,94 €.

Après cette imputation effectuée en 2017, la prime de fusion s'établit à 3 179 429,02 €.



CAPROGEC AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes



CITALLIOS

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 15 175 220 €

65 rue des Trois Fontanot
92024 NANTERRE CEDEX
RCS NANTERRE 334 336 450

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



CITALLIOS

65 rue des Trois Fontanot
92024 NANTERRE CEDEX

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CITALLIOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment



nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Reconnaissance des rémunérations

En contrepartie de la conduite de ses opérations, CITALLIOS est contractuellement autorisée à prélever des rémunérations. Ces rémunérations sont enregistrées au niveau de la production vendue de services dans le cas des mandats et au sein des transferts de charges dans le cas des opérations d'aménagement (détail précisé en page 12 et 23 de l'annexe).

Nous avons retracé l'historique des rémunérations depuis la genèse des opérations afin de nous assurer que le montants cumulés reconnus au 31 décembre 2017 ne sont pas supérieurs aux montants prévus conventionnellement ou mentionnés au sein des Compte Rendu Annuels aux Collectivités Locales (CRACL).

- Présentation des comptes des opérations de concession

Comme mentionné au sein de l'annexe page 9, 10 et 11 (§ C / Valeurs d'exploitation – Concessions d'Aménagement), nous nous sommes assurés que les comptes de concessions sont présentés conformément au règlement 99-05 du 23 juin 1999 du Comité de la Réglementation Comptable. Conformément aux dispositions du règlement susmentionné relatives aux dispositions de l'annexe, nous vous précisons que la synthèse de chacune des opérations de concession est produite synthétiquement sous forme de tableaux pages 15, 16 et 17 des états financiers 2017.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée générale ordinaire.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas



d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Levallois-Perret, le 18 mai 2018

CAPROGEC AUDIT

Commissaire aux comptes

Jérôme REBISCOUL

Associé



DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CITALLIOS

PROXIMITÉ & EXPERTISES

65 rue des Trois Fontanot
92024 NANTERRE Cedex
Tel : 01 41 37 11 70
Fax : 01 41 37 12 00

Comptes annuels

Arrêtés au 31 décembre 2017



CITALLIOS - Société Anonyme d'Économie Mixte
Au capital de 15 175 220 euros
RCS Nanterre B 334 336 450
APE 7112 B - SIRET 334 336 450 00096
TVA intracommunautaire FR 68334336450

CITALLIOS

SOMMAIRE

Bilan	1
Bilan actif.....	1
Bilan passif.....	2
Compte de résultat	3
Annexe	5
1 – Présentation de l'actionnariat, de l'objet social et faits caractéristiques de l'exercice ..	6
2 – Activité et méthodes	8
2.1 <i>Activité</i>	8
2.2 <i>Règles et méthodes comptables</i>	8
3 - Notes sur le bilan actif	13
3.1 <i>Actif immobilisé</i>	13
3.2 <i>Encours de concession</i>	15
3.3 <i>Etat des créances</i>	18
3.4 <i>Produits à recevoir</i>	18
3.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	19
4 - Notes sur le bilan passif	19
4.1 <i>Capital social</i>	19
4.2 <i>Provisions pour risques et charges</i>	20
4.3 <i>Etat des dettes</i>	20
4.4 <i>Emprunt</i>	21
4.5 <i>Charges à payer</i>	22
4.6 <i>Produits constatés d'avance</i>	22
5 - Notes sur le compte de résultat	23
5.1 <i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	23
5.2 <i>Résultat financier</i>	23
5.3 <i>Résultat exceptionnel</i>	24
5.4 <i>Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi</i>	24
6 - Engagements hors bilan	24
6.1 <i>Engagements de retraite</i>	24
6.2 <i>Autres engagements</i>	25
7 - Autres informations	26
7.1 <i>Effectifs moyens</i>	26
7.2 <i>Honoraires Commissaire aux comptes</i>	26
7.3 <i>Divers</i>	26

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	6 389	6 389		
Frais de recherche et de développement			12 750	22 584
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	154 343	141 594		
Fonds commercial (1)	2 084 154		2 084 154	2 084 154
Autres immobilisations incorporelles				853 219
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				390 943
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 668 766	428 021	1 240 745	172 576
Immobilisations corporelles en cours				45 571
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)			7 400	10 004
Autres participations	7 400			
Créances rattachées aux participations	267 542		267 542	
Autres titres immobilisés				74 663
Prêts				
Autres immobilisations financières	321 014		321 014	370 994
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 509 609	576 004	3 933 605	4 024 709
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	109 566 512		109 566 512	96 754 435
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	363 419		363 419	351 530
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	34 660 363	431 056	34 229 307	64 710 274
Autres créances	16 680 359		16 680 359	21 221 389
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	14 265 913		14 265 913	15 292 642
Disponibilités	74 466 759		74 466 759	89 975 954
Charges constatées d'avance (3)	28 738 917		28 738 917	21 094 637
TOTAL ACTIF CIRCULANT	278 742 242	431 056	278 311 185	309 400 860
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	283 251 851	1 007 060	282 244 791	313 425 569
(1) Dont droit au bail			33 053	
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 200 878	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 175 220	15 175 220
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 179 429	3 633 841
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	855 828	855 828
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 587 501	5 609 142
Report à nouveau		-4 189
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 556	-1 205 452
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 809 534	24 064 390
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 156 855	1 829 009
Provisions pour charges	22 149 584	30 598 277
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24 306 439	32 427 286
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 324 343	58 830 469
Emprunts et dettes financières diverses (3)	811 413	1 549 069
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 050 052	27 353 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 750 857	31 676 943
Dettes fiscales et sociales	2 301 856	13 279 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 818 594	68 855 891
Produits constatés d'avance (1)	52 071 702	55 388 276
TOTAL DETTES	234 128 817	256 933 894
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	282 244 791	313 425 569
(1) Dont à plus d'un an (a)	40 111 413	42 515 470
(1) Dont à moins d'un an (a)	169 967 353	187 261 245
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	18 557 943	16 511 297
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	76 151 411		76 151 411	151 289 621
Production vendue (services)	3 610 021		3 610 021	2 543 219
Chiffre d'affaires net	79 761 432		79 761 432	153 832 840
Production stockée			13 169 082	-57 740 319
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			57 875 957	51 300 279
Autres produits			839 132	12 684
Total produits d'exploitation (I)			151 645 603	147 405 484
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			89 697 577	94 920 966
Impôts, taxes et versements assimilés			245 226	282 661
Salaires et traitements			5 429 345	7 108 895
Charges sociales			2 861 419	3 292 877
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			203 167	83 171
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			22 374 016	30 791 350
Autres charges			31 646 307	12 549 577
Total charges d'exploitation (II)			152 457 057	149 029 497
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-811 454	-1 624 013
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			446 814	225 288
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			446 814	225 288
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 277	-77 709
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 277	-77 709
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			441 537	302 997
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-369 916	-1 321 016

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 400 000	2 300
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 400 000	2 300
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	19 687	475
Sur opérations en capital	1 074 856	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 094 543	475
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	305 457	1 825
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-76 015	-113 738
Total des produits (I+III+V+VII)	153 492 418	147 633 072
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	153 480 862	148 838 525
BENEFICE OU PERTE	11 556	-1 205 452
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	56 317	103 145
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Au bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2017, dont le total est de 282 244 791 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 556 € après impôt.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration.

1 – Présentation de l'actionnariat, de l'objet social et faits caractéristiques de l'exercice

Actionnariat et objet social

Le principal actionnaire public est

- L'Etablissement Public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine 58.28 %

Les autres actionnaires sont principalement :

- Caisse des Dépôts & Consignations 15.51 %
- Ville de Clichy-la-Garenne 10.63 %
- Région Ile-de-France 6.72 %
- Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France 2.73 %
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris IDF 0.96 %
- Hauts-de-Seine Habitat 0.61 %
- Efidis 0.56 %
- Action Logement Immobilier 0.48 %
- Domaxis SA d'HLM 0.40 %

L'objet social de CITALLIOS défini par l'article 2 de ses statuts est le suivant :

Etudes prospectives et pré-opérationnelles sur l'utilisation de l'espace départemental et interdépartemental ainsi que sur l'aménagement du territoire ;

Etude et réalisation d'opérations d'aménagement à vocation résidentielle, économique, d'activité et/ou de tourisme, ainsi que la construction de tous édifices, ouvrages et installations constituant l'accessoire de ces opérations ;

Etude, réalisation et gestion d'équipements d'infrastructures ou de superstructures de nature à favoriser le développement économique de Collectivités territoriales, tels que voirie et ouvrages routiers, réseaux divers, édifices et ouvrages publics ;

Etude, réalisation et gestions d'équipements et infrastructures liés au développement des énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Etude et réalisation d'opérations d'investissement en faveur des entreprises de services marchands nécessaires aux besoins de la population en milieu rural pour des raisons de solidarité territoriale ;

Acquisitions de biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, en vue notamment de leur gestion ou de la constitution de réserves foncières ;

Réalisation de toutes missions d'assistance technique à l'attention des communes, dans le cadre de la politique départementale (environnement, énergie, tourisme, solidarité...);

Le cas échéant, à la demande du maître d'ouvrage, gestion, exploitation et entretien de certains ouvrages qu'elle aura construits.

Et d'une manière générale, elle pourra réaliser toutes prestations, études, actions et/ou opérations concourant directement – ou indirectement – au développement économique, social et touristique, ainsi qu'à l'aménagement et/ou à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement général des Collectivités territoriales.

La Société pourra agir dans le cadre de conventions, telles que notamment : contrat de mandat, de prestations de services, de concessions d'aménagement ou de service public.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielle, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La Société pourra également créer des sociétés civiles ou commerciales ou prendre des participations dans des sociétés dont l'activité sera utile à la réalisation de son objet.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2017 a été l'occasion pour CITALLIOS de confirmer sa position parmi les acteurs de l'aménagement et de poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration au cours du printemps 2016.

Le rapprochement des équipes sur un même site est intervenu en janvier 2017 ; ce qui a permis de fédérer les équipes autour d'une culture commune.

La fusion des quatre sociétés composant CITALLIOS avait généré un important travail en vue de l'harmonisation sociale, avec dénonciation d'accords, d'usages et de décisions unilatérales existants dans les anciennes structures, pour mettre en place des dispositions sociales collectives, identiques pour tous les salariés, permettant une intégration des équipes et la création d'une identité commune.

Les nouveaux accords, pour la plupart signés début 2017, ont notamment porté sur la mutuelle santé, la prévoyance, la retraite, le temps de travail, l'harmonisation salariale, dans le cadre d'une négociation responsable, sans juxtaposer les mesures les plus favorables de chacune des entités. Après une première année d'exercice, ces règles sociales sont maintenant intégrées par les personnels et permettent un fonctionnement homogène.

2 – Activité et méthodes

2 – 1 / Activité

A la clôture de l'exercice, les opérations ouvertes en comptabilité sont les suivantes :

- 48 prestations de services et études
- 28 opérations de concession d'aménagement
- 24 mandats
- 6 opérations menées en propre : Contrat de Promotion Immobilière (CPI), VEFA, valorisation foncière

Cet inventaire comprend les opérations couvertes par un contrat en cours et les 18 opérations en cours de liquidation et/ou en attente de quitus du client.

Il ne comprend pas l'opération en cours dans le cadre d'une société de projet dont Citallios détient 20% (SAS Poissy Maurice Clerc)

2 – 2 / Règles & Méthodes comptables

A / Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

Le Règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan comptable général s'applique de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983 et celle du 2 juillet 2002, ainsi que par l'avis du 18 mars 1999 du CNC pour les opérations de concessions d'aménagement, et ceux du 12 juillet 1984 et du 8 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FEPL – Fédération des Entreprises Publiques Locales (guides comptables professionnels des SEML activités immobilières et actions et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Les participations non affectables au moment de leur encaissement sont comptabilisées en débiteurs divers ; elles ne sont comptabilisées en produits qu'au moment de leur affectation définitive qui détermine le régime applicable au regard de la TVA.

B / Immobilisations

▪ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux fonds commerciaux apportés par les sociétés absorbées. Ils ont été inscrits pour les montants figurant dans les traités de fusion.

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée prévue.

Les principales durées utilisées sont :

Logiciels : de 1 an à 3 ans.

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, valeur d'apport).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée prévue.

Immobilisations Corporelles	Amortissement Comptable	Amortissement Fiscal
Installations Techniques	20 % L	20 % L
Installations Générales	10 % - 12,5 % et 20 % L	10 % - 12,5 % et 20 % L
Matériel de transport	25 % L	25 % L
Matériel de bureau	20% - 33,33% L	20% - 33,33% L
Mobilier	10 %- 12,50 % - 20 % L	10 % - 12,50 % - 20 % L

C / Valeurs d'exploitation

▪ Concessions d'aménagement

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général. Il existe une exception à ce principe général sur les en-cours des concessions qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Les en-cours de concessions d'aménagement dérogent à ce principe général et leur évaluation est effectuée en application de la méthode suivante : le montant figurant au bilan sous la rubrique en-cours des concessions d'aménagement résulte de la différence, pour chaque opération concédée, entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) comptabilisées et le montant du coût de revient des éléments cédés, estimé en fin d'exercice, en fonction du % d'avancement de l'opération appliqué au coût de revient par le compte rendu financier de l'opération.

Le degré d'avancement d'une opération est déterminé de la manière suivante :

- Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,
- Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu à la collectivité hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les concessions d'aménagement sous les rubriques suivantes du bilan :

- Stocks (encours de production de biens) : pour le montant des coûts engagés cumulés en fin d'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés,
- Comptes de régularisation actif si le résultat est supérieur à 0 ou passif si le résultat est inférieur à 0 : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.
- Compte de provisions pour risques et charges :
 - pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,
 - pour le montant des risques de perte à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire,
 - pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges, égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

Le tableau, page 15-17 reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours des concessions d'aménagement.

Il convient de noter que l'application du règlement du CRC - Comité de la Réglementation Comptable - n° 99-05 du 23 juin 1999 a été réalisée sur la base des Comptes Rendus Financiers

Annuels (CRFA) établis à partir des comptes 2016 & 2017 ou du dernier bilan approuvé par la collectivité concédante.

- **Opérations menées en propre (contrats de promotion immobilière, VEFA, ...)**

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées aux autres opérations sont celles résultant du PCG et relatives aux contrats à long terme.

CITALLIOS a retenu la méthode à l'avancement et détermine un résultat intermédiaire annuel en appliquant un pourcentage d'avancement au résultat à terminaison. Ce pourcentage d'avancement est égal au rapport entre le coût des travaux exécutés à la clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Le résultat de ce type de contrat est en deux phases :

- Frais de gestion imputés au stock de l'opération
- Marge calculée selon la méthode à l'avancement telle que définie ci-dessus

- **Mandats**

Les dépenses et les appels de fonds de chaque mandat ont été compensés afin de présenter une situation nette par mandat.

Ainsi les dépenses de 419 100 643,21 € et les appels de fonds de 427 911 261,62 € se traduisent par une valeur nette à l'actif de 9 277 581,03 € et 466 962,62 € au passif.

D / Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2017, le poste ne comprend que des comptes à terme ouverts auprès d'établissements bancaires.

E / Provisions pour risques & charges

Les provisions inscrites au bilan pour un montant de 33 723 697 € correspondent principalement aux écritures d'inventaire des opérations d'aménagement suivant les règles définies au chapitre C/ Valeurs d'exploitation.

F / Transferts de charges vers les opérations

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations d'aménagement selon les modalités définies par les conventions de concessions d'aménagement (rémunération forfaitaire et/ou proportionnelle).

Par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2017 :

OP 500 – ORU des Tertres et Cuverons Bagneux	80 000 €
OP 501 – ORU Quartier du Bac Clichy	670 648 €
OP 504 – Carrefour Allende Châtenay Malabry	112 000 €
OP 507 – Bongarde Villeneuve La Garenne	74 440 €
OP 512 – Ilot Emile Duclaux Suresnes	107 000 €
OP 513 – RU Les Hauts d'Asnières à Asnières	450 065 €
OP 514 – Val de France à Garges Les Gonesse	192 168 €
OP 515 – Parc d'Affaires Asnières sur Seine	546 000 €
OP 516 – ZAC Dolet Brossolette Malakoff	207 000 €
OP 5015 – ZAC Trouillet Fouquet	15 195 €
OP 5016 – CARU	900 000 €
OP 5018 – Quartier de la gare Andrésy	45 000 €
OP 5019 – Secteur Locarno L'Haÿ les Roses	17 000 €
OP 5020 – Cœur de Ville L'Haÿ les Roses	17 500 €
OP 5101 – ZAC du Bourg Rocquencourt	50 000 €
OP 5102 – ZAC Saint-Louis Carrières sous Poissy	120 000 €
OP 5104 – ZAC Rouget de Lisle Poissy	351 000 €
OP 5105 – ZAC Centre-Ville LIMAY	58 400 €
OP 5106 – ZAC Louvois 2 Vélizy Villacoublay	408 800 €
OP 5107 – ZAC des Fontaines Mézières sur Seine	75 000 €
OP 5447 – ZAC Entrée de Ville Achères	963 €
OP 5448 – ZAC Chemin Neuf Achères	4 217 €
OP 5450 – ZAC du Levant Fontenay le Fleury	140 000 €
OP 5451 – ZAC Cœur de Ville Achères	45 279 €
OP 5453 – ZAC Croix Blanche Montigny les Cormeilles	6 963 €
OP 5455 – ZAC de la gare Montigny les Cormeilles	550 571 €

TOTAL	5 245 207 €

3 – Notes sur le Bilan Actif

3 – 1 / Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS BRUTES

	Solde au 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	6 389 €	- €	- €	6 389 €
Logiciels	339 475 €	- €	185 132 €	154 343 €
Fonds commercial	2 084 154 €	- €	- €	2 084 154 €
Sous total Immobilisations incorporelles (I)	2 430 018 €	- €	185 132 €	2 244 886 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	390 943 €	- €	390 943 €	- €
AAI des constructions (Immeuble Ex Semerci)		576 323 €	576 323 €	- €
Installations Techniques matériel/outillage ind.	217 €	- €	217 €	- €
Installations Générales	428 435 €	931 375 €	412 881 €	946 929 €
Matériel de transport	108 732 €	44 285 €	- €	153 017 €
Matériel de bureau & informatique	347 881 €	72 799 €	138 053 €	282 627 €
Mobilier de bureau	659 539 €	275 061 €	648 408 €	286 193 €
Autres Immobilisations corporelles	1 838 €	- €	1 838 €	- €
Immobilisations en cours	898 790 €	108 383 €	1 007 173 €	- €
Sous total Immobilisations Corporelles (II)	2 836 375 €	2 008 226 €	3 175 836 €	1 668 766 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	10 004 €	264 938 €	- €	274 942 €
Autres titres immobilisés	74 663 €	- €	74 663 €	- €
Autres Immobilisations Financières	370 994 €	138 834 €	188 814 €	321 014 €
Sous total Immobilisations Financières (III)	455 661 €	403 772 €	263 477 €	595 956 €

AMORTISSEMENTS

	Solde au 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	6 389 €	- €		6 389 €
Logiciels	316 891 €	9 834 €	185 132 €	141 594 €
Sous total Immobilisations Incorporelles (I)	323 280 €	9 834 €	185 132 €	147 983 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AAI des constructions	- €	- €	- €	- €
Installations Techniques matériel/outillage ind.	217 €	- €	217 €	- €
Installations Générales	365 974 €	92 411 €	365 089 €	93 296 €
Matériel de transport	87 204 €	18 704 €	- €	105 909 €
Matériel de bureau & informatique	271 952 €	49 465 €	135 869 €	185 548 €
Mobilier de bureau	648 182 €	32 752 €	637 665 €	43 268 €
Autres Immobilisations corporelles	537 €	- €	537 €	- €
Sous total Immobilisations Corporelles (II)	1 374 066 €	193 332 €	1 139 377 €	428 021 €
TOTAL (I+II)	1 697 346 €	203 166 €	1 324 509 €	576 004 €

SITUATION OPERATIONS D'AMENAGEMENT 2017

NOM DE L'OPERATION	COLLECTIVITE CO-CONTRACTANTE	Date de signature Convention	Date expiration Convention	Document de base	DONNEES ISSUES DU CRFA														
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
					Resultat Prévisionnel Hors Particip Concedant	Participation du Concedant HT	Cumul Dépenses HT	Cumul Recettes HT Hors Particip	Participations Concedant Comptabilisées HT	Stocks 31/12/2017 HT	Provisions Charges	Neutralisation Comptable du Résultat au % d'avancement	Participation à Honorer HT	Donc Participation TTC. Recue non affectée	% degré avancement au 31/12/2017				
QUARTIER DES TERRILES & CUVERONS	BAGNEUX	10/07/2002	2018	CRFA 2016	18 892 000	19 972 000	53 526 297	34 071 846	19 973 470	1 086 439		1 614 459	1 470		97,18%				
QUARTIER DU BAC	Clichy LA GARENNE	09/07/2016	2024	CRFA 2016	55 226 869	55 226 869	73 123 065	20 577 636	72 024 652	40 706 797		-0 276 220	33 202 217	2 541 186	21,27%				
ZAC DE LA BEVRE (*)	BOURG LA REINE	28/11/2002	2016	Bilan de clôture	3 823 176		17 444 918	21 268 093				3 823 175			100,00%				
CPA CARREFOUR ALLENDE	SYNDICAT MIXTE DE CHATELAIN MALABRY	14/08/2003	2017	CRFA 2016	2 354 000	5 992 000	21 289 374	16 611 915	5 091 667	2 660 734		3 974 940	333		65,68%				
CPA QUARTIERS SUD	VILLENEUVE LA GARENNE	02/10/2003	2014	CRFA 2016	34 537 000	34 537 000	50 750 608	12 576 271	34 536 655	12 363 367		8 725 764	345		74,73%				
CPA BONGARDE	VILLENEUVE LA GARENNE	26/02/2004	2015	Bilan de clôture	1 386 803	4 786 868	26 278 822	24 889 960	4 796 868			3 409 905			100,00%				
ZAC BOURGOGNE LAMAJEDOC	MASSY	20/06/2006	2017	Bilan de clôture	1 852 457	8 036 667	11 816 934	3 963 478	8 036 667			184 210			100,00%				
ILOT EMILE DUCLAUX	SURESNES	18/07/2008	2018	CRFA 2017	6 397 000	6 398 000	9 568 668	4 309 199	5 402 000		1 114 858	982 378	997 000	1 196 000	98,96%				
QUARTIERS HAUTS D'ASNIERES	ASNIERES	02/07/2009	2021	CRFA 2017	21 645 000	21 649 000	43 615 094	32 863 331	2 735 344			15 581 711	18 915 656	19 374 812	84,62%				
ZAC DES PORTES DE LA VILLE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION Robasly Pays de France	17/07/2012	2018	CRFA 2016	1 221 000	1 221 000	7 206 289	3 550 711		3 341 336		314 252	1 221 000	1 405 000	25,74%				
ZAC DU PARC D'AFFAIRES	ASNIERES	07/08/2012	2024	CRFA 2016	26 277 000	26 277 000	51 048 850	23 056 828		22 557 971		5 434 101	26 277 000	3 316 797	20,68%				
ZAC DOLET BROSSELETTE	MALAKOFF	08/07/2013	2020	CRFA 2017	350 000	350 000	21 014 827	17 724 776		3 083 143		226 908	350 000		64,83%				
NEUILLY GRANDE JATTE (**)	NEUILLY SUR SEINE	11/08/1999	2009	Bilan de clôture	6 814 731	9 802 436	61 221 771	54 407 035	9 802 436			2 987 702			100,00%				
CENTRE VILLE (***)	BOURG LA REINE	25/07/1994	2016	Bilan de clôture	4 913 966		12 752 114	17 706 080							100,00%				

CITALLIOS – 65 rue des Trois Fontanot – 92 024 NANTERRE Cedex

NOM DE L'OPERATION	1 COLLECTIVITE CO.CONTRACTANTE	2 Date de signature Convention	3 Date expiration Convention	4 Document de base	DONNEES ISSUES DE LA COMPTABILITE SELON L'AVIS CRC 96-05 DU 23/06/1999										15 % degre aménagement au 31/12/2017	
					5 Résultat Prévisionnel Hors Particip Concedant	6 Participation du Concedant HT	7 Cumul Dépenses -HT	8 Cumul Recettes HT Hors Particip	9 Participations Concedant Comptabilisées HT	10 Stocks 31/12/2017 HT	11 Provisions Charges	12 Neutralisation Comptable du Résultat au % d'aménagement	13 Participation à Recevoir HT	14 Droit Participation HT hors non affectée		
ZAC TROUILLETFOUQUET	CLICHY LA GARENNE	27/07/2007	2016	Bilan de clôture	2 151 624	5 978 275	8 571 602	6 066 207	5 978 275	495 430	-	2 180 954	-	-	-	93,42%
CARU	CLICHY LA GARENNE	12/12/2008	2020	CRFA 2016	24 900 489	24 900 802	136 313 883	108 293 816	23 250 221	8 880 681	-	4 118 836	-	1 642 580	-	76,96%
ZAC DU BOURG	ROCOUENCOURT	19/07/2010	2020	CRFA 2016	180 000	560 000	19 089 213	15 571 089	200 000	3 295 761	-	62 644	-	380 000	456 000	72,66%
ZAC SAINT LOUIS	CARRIERES SOUS POSSY	30/07/2012	2021	CRFA 2017	649 244	660 000	3 044 941	3 661 854	490 000	-	-	187 346	-	170 000	-	46,02%
ZAC ROUGET DE L'ISLE	POSSY	22/12/2015	2035	CRFA 2016	-	-	11 950 799	2 914 125	-	9 036 674	-	-	-	-	-	3,29%
ZAC CENTRE VILLE	LIMAY	22/12/2015	2025	Bilan concession	6 984 000	6 984 000	210 123	-	-	210 123	-	-	-	6 984 000	-	0,00%
ZAC LOUVOIS	VELIZY VILLACOUBLAY	11/01/2016	2027	CRFA 2017	26 361 000	26 393 000	12 770 936	5 527 720	4 500 000	-	-	4 856 226	-	21 693 000	14 500 000	35,49%
ZAC ENTREE DE VILLE	MAISONS LAFITTE	18/06/1996	2018	CRFA 2015	1 793 594	1 799 594	22 106 523	20 645 979	1 714 700	-	-	57 436	-	78 694	-	98,80%
ZAC DU CHEMIN NEUF ****	ACHERES	08/10/1998	2018	CRFA 2017	-	-	5 993 077	6 490 734	-	-	-	-	-	-	-	93,22%
ZAC DU LEVANT ****	FONTEINAY LE FLEURY	19/12/2003	2019	CRFA 2017	2 500 000	-	15 410 335	72 456 350	-	-	-	2 499 999	-	-	-	100,00%

0178111100

DONNEES ISSUES DE LA COMPTABILITE SELON AVIS CRC 99-05 DU 23/08/1999															
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
NOM DE L'OPERATION	COLLECTIVITE CO-CONTRACTANTE	Date de signature Convention	Date expiration Convention	Document de base	Resultat Previsionnel Hors Particip. Concedant	Participation du Concedant HT	Cumul Depenses HT	Cumul Recettes HT Hors Particip	Participations Concedant Comptabilisees HT	Stocks 31/12/2017 HT	Provisions Charges	Neutrealisation Comptable du Resultat au % d'avancement	Participation à Recevoir HT	Dont Participation TTC Recue non affectee	% degre avancement au 31/12/2017
ZAC CŒUR DE VILLE	ACHERES	06/01/2005	2021	CRFA 2017	4 460 000	4 460 000	24 991 137	20 414 562	4 460 000	1 496 226	-	1 379 651	-	-	69,07%
ZAC DU CERF VOLANT	BUC	19/05/2005	2016	CRFA 2016	1 680 000	1 680 000	20 879 519	19 259 311	1 680 000	-	53 975	5 818	-	-	99,65%
ZAC CROIX BLANCHE *****	MONTIGNY LES CORMELLE	15/06/2005	2017	CRFA 2016	3 036 087	-	9 151 057	12 949 652	-	-	162 527	3 636 088	-	-	100,00%
ZAC DE LA GARE	MONTIGNY LES CORMELLE	20/11/2013	2025	CRFA 2017	1 902 361	1 902 361	7 994 062	11 715 240	-	-	4 643 677	922 499	1 902 361	-	48,49%
ZAC FONTAINES	MEZIERES	23/02/2017	2037	Bilan initial	306 114	-	147 061	-	-	147 061	-	-	-	-	0,00%
QUARTIER DE LA GARE	ANDRESY	18/09/2017	2022	Bilan initial	4 267 607	4 267 607	49 250	-	-	49 250	-	-	-	-	0,00%
SECTEUR LOCARNO	L'HAY LES ROSES	30/10/2017	2025	Bilan initial	4 782 253	4 782 253	17 048	-	-	17 048	-	-	-	-	0,00%
SECTEUR CŒUR DE VILLE	L'HAY LES ROSES	31/10/2017	2022	Bilan initial	3 244 490	3 244 490	27 514	-	-	27 514	-	-	-	-	0,00%
Totaux										109 519 524	22 046 169	20 692 171		42 849 596	

Légende :

- 1 Nom de la Collectivité
- 2 Date signature de la convention par la sent et la collectivité co-contractante
- 3 Date d'expiration de la convention
- 4 Document ayant servi de base au calcul des écritures d'imputaire
- 5 Resultat de l'opération hors participation de la collectivité co-contractante selon le CRACL servant de base à l'arrêté des comptes annuels
- 6 Participation de la collectivité co-contractante inscrite dans le CRACL servant de base à l'arrêté des comptes annuels
- 7 Montant du cumul des charges comptabilisées au 31/12
- 8 Montant du cumul des produits hors participations de la collectivité co-contractante comptabilisées au 31/12
- 9 Montant des participations de la collectivité co-contractante comptabilisées au 31/12
- 10 Montant des stocks des opérations d'aménagement en cours au 31/12 (cumul des charges diminué du coût de revient des lots vendus)
- 11 Montant de la provision pour charges comptabilisées dans le cas où les charges sortiraient au coût de revient des lots vendus
- 12 Montant du 462 débiteur ou créditeur au 31/12
- 13 Participation de la collectivité co-contractante inscrite dans le CRACL diminuée des participations comptabilisées
- 14 Participation reçue (TTC) en attente d'affectation
- 15 % d'avancement des produits réalisés sur l'ensemble des produits provisionnels hors participation
 - * Un acompte de 3 823 175 € sur le bénéfice provisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - ** Un acompte de 2 059 177 € sur le bénéfice provisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - *** Un acompte de 4 863 347,47 € sur le bénéfice provisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - **** Un acompte de 180 000 € sur le bénéfice provisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - ***** Un acompte de 1 500 000 € sur le bénéfice provisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017
 - ***** Un acompte de 2 850 000 € sur le bénéfice provisionnel de l'opération a déjà été versé au 31/12/2017

3 – 3 / Etat des créances

	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Titres de participation	274 942 €		274 942 €
Autres titres immobilisés	- €		- €
Prêts			
Autres Immobilisations Financières	321 014 €	33 442 €	287 572 €
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients	34 660 363 €	34 660 363 €	
Fournisseurs Débiteurs	930 €	930 €	
Personnel et comptes rattachés	1 505 €	1 200 €	305 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	- €	- €	
Impôts sur les bénéfices	67 272 €	12 842 €	54 430 €
Taxe sur la valeur ajoutée	1 438 202 €	1 438 202 €	
Autres impôts, Taxes, et versements assimilés	609 018 €	- €	609 018 €
Etat, divers			
Débiteurs Divers	14 563 431 €	14 563 431 €	
Charges Constatées d'Avance	28 738 917 €	28 738 917 €	
Société	353 456 €	353 456 €	
Opération d'aménagement	28 385 462 €	28 385 462 €	
Total	80 675 595 €	79 449 328 €	1 226 268 €

3 – 4 / Produits à recevoir

Poste	Montant
Fournisseurs débiteurs	930 €
Créances fiscales	145 051 €
Disponibilités	184 808 €
Autres Produits à recevoir :	
<i>Clients - factures à établir :</i>	
Société - Rémunérations	120 042 €
Opération CPI - Méthode à l'avancement	5 346 487 €
<i>Marges à l'avancement des opérations transférées dans le cadre de la fusion</i>	1 525 522 €
Total	7 322 840 €

3 – 5 / Charges constatées d'avance

	Montant
Charges Constatées d'avance	
Société (Fonctionnement)	353 456 €
Opérations de concessions	28 385 462 €
<i>Neutralisation résultat concessions</i>	
Total	28 738 917 €

Les charges constatées d'avance Société ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les charges constatées d'avance Opérations d'aménagement correspondent à la neutralisation comptable du résultat des opérations d'aménagement.

4 – Note sur le Bilan Passif

4 -1 / Capitaux propres

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Mouvement des titres			
Titres en début d'exercice	892 660	17 €	15 175 220 €
Titres en fin d'exercice	892 660	17 €	15 175 220 €

4 – 2 / Provisions pour risques & charges

	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions pour risques	1 920 000 €	257 840 €			2 177 840 €
Provisions /Opération	7 000 €			- €	7 000 €
Provisions pour nsque contrôle fiscal	290 000 €	72 500 €			362 500 €
Neutralisation boni intermédiaire / concession d'aménagement (Avis ANC 2015-06 du 23/11/2015)	1 532 009 €	255 346 €			1 787 355 €
Provisions pour charges	20 426 277 €	22 046 169 €	30 494 864 €		22 140 822 €
En cours retraite (ex-Yvelines Aménagement)	7 102 €				7 102 €
En cours retraite (ex-Semercli)	75 311 €				75 311 €
En cours retraite (ex-Sarry 78)	21 000 €				21 000 €
Provisions pour charges prévisionnelles/Concessions (Avis ANC 2015-06 du 23/11/2015)	30 494 864 €	22 046 169 €	30 494 864 €		22 046 169 €
TOTAL	32 427 286 €	22 374 016 €	30 494 864 €	- €	24 306 438 €

4 – 3 / Etat des dettes

	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunt	50 766 401 €	11 466 401 €	39 300 000 €
Etablissement de crédit	18 557 943 €	18 557 943 €	
Dettes financières diverses	811 413 €		811 413 €
Fournisseurs	32 750 857 €	32 750 857 €	
Dettes fiscales & sociales	2 301 856 €	2 301 856 €	
Autres dettes	52 818 594 €	52 818 594 €	
Produits constatés d'avance	52 071 702 €	52 071 702 €	
TOTAL	210 078 765 €	169 967 352 €	40 111 413 €

4 - 4 / Emprunts & Garanties

N°	Description	Prêteur	Objet (le prêt)	Date de signature	Garanties apportées par :		Caractéristiques du prêt :		Montant du prêt	Taux d'intérêt	Date de clôture	
					Montant	Taux	Amortissement	total du prêt				
514	ZAC des Portes de la Ville à Garges les Gonesse	Crédit Coopératif	Portage foncier et Travaux d'aménagement	11/07/2016	Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France	2 100 000 €	50,00%	In fine	4 200 000 €	0,79%	2 ans	4 200 000 €
515	Parc d'Affaires à Asnières-sur-Seine	CDC	Portage foncier	21/05/2014	Commune d'Asnières-sur-Seine	18 800 000 €	80,00%	3 ans	23 500 000 €	Livret A + 0,6	10 ans	23 500 000 €
5455	ZAC de la Gare à Montigny les Cornailles	Caisse d'Épargne	Portage foncier et Travaux d'aménagement	28/11/2015	Crédit Mutuel Arctéa	4 800 000 €	80,00%	54 mois au maximum	6 000 000 €	Euribor 3 mois + 1,14	8 ans	4 800 000 €
5016	CARU	CDC	Portage foncier et Travaux d'aménagement	19/02/2013	Ville de Clichy-la-Garenne	5 600 000 €	80,00%	in fine	7 000 000 €	Livret A + 0,6	5 ans	7 266 400 € dont 266 400 € d'intérêts capitalisés
5017	Quartier du Bac	CDC	Portage foncier et Travaux d'aménagement	21/07/2017	Conseil Départemental des Hauts de Seine	8 800 000 €	80,00%	-	11 000 000 €	0,30%	3 ans	11 000 000 €
5017	Quartier du Bac	Caisse d'Épargne	Portage foncier et Travaux d'aménagement	26/07/2017	Conseil Départemental des Hauts de Seine	8 800 000 €	80,00%	-	11 000 000 €	Euribor 3 mois + 0,65	3 ans	
										Total		50 766 400 €

4 – 5 / Charges à payer

	Montant Total
Dettes financières	3 647 €
Fournisseurs	937 833 €
Dettes provisionnées Congés Payés	682 497 €
Personnel provision	123 396 €
Notes de frais	14 757 €
Charges sociales sur congés payés	307 124 €
Autres charges sociales à payer	43 874 €
Impôts et taxes à payer	8 393 €
Clients avoirs à établir	49 281 €
Autres charges à payer	188 712 €
TOTAL	2 359 514 €

4 – 6 / Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	
<i>Société</i>	80 000 €
<i>CPI</i>	2 924 069 €
<i>Opérations concessions</i>	49 067 633 €
TOTAL	52 071 702 €

Les produits constatés d'avance correspondent à des participations d'avance pour la neutralisation comptable du résultat des opérations d'aménagement.

5 – Notes sur le compte de résultat

5 -1 / Ventilation du chiffre d'affaires Société (Fonctionnement)

	Montant
Prestations de services	1 022 280 €
Rémunérations de mandats	2 587 741 €
Total	3 610 021 €

Pour mémoire : rémunérations opérations d'aménagement comptabilisées en transfert de charges = 5 245 207 €

5 - 2 / Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 441 537 €.

La société procède aux placements de la trésorerie excédentaire du fonctionnement (fonds propres et compte courant de la société) et des opérations.

En 2017, le résultat financier de CITALLIOS est principalement composé des revenus générés par la trésorerie du fonctionnement qui est placée dans différents établissements bancaires.

Par ailleurs, CITALLIOS a regroupé plusieurs opérations sur un même compte bancaire afin d'optimiser la gestion de la trésorerie de celles-ci. Annuellement, la société impute sur les opérations des frais ou des produits financiers de court terme selon la situation de trésorerie réelle de chaque opération. Ces frais et produits financiers sont calculés en fonction de la situation de trésorerie journalière et aux taux contractualisés relevant de la convention financière signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Au titre de 2017, il a été imputé aux opérations de concessions :

- Des frais financiers court terme pour un montant de 119 632 €
- Des produits financiers court terme pour un montant de 0 €, compte tenu de taux de placement de court terme négatifs.

Les produits financiers s'élèvent ainsi à 446 814 €.

Les charges financières imputées à la structure s'élèvent pour leur part à 5 277 €.

5 - 3 / Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 305 457 k€.

Il est composé :

- De la plus-value dégagée lors de la cession du siège social de la SEMERCLI à Clichy-la-Garenne, soit 433 k€ (correspondant au prix de cession diminué de la valeur restant due du crédit-bail)
- De la mise au rebut d'immobilisations non amorties, suite à l'installation dans le nouveau siège social, soit une charge de 108 k€
- De pénalités de retard de paiement de la TVA, soit une charge de 20 k€.

5 - 4 / Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le montant du CICE s'élève, pour l'année 2017, à 76 015 €. Son montant est inclus dans la ligne « impôt sur les bénéfices », cette option est dérogatoire à l'avis de l'ANC du 28 février 2013 sur la comptabilisation de ce dernier en moins des charges salariales.

Il correspond à un pourcentage du montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC. En 2017, il portait sur 7 % de cette masse salariale.

En 2017, le CICE a permis de maintenir une compétitivité de l'entreprise.

Grâce à ce dernier, les actions commerciales et de marketing engagés les années antérieures, ont perdurées (participation accrue à des salons, outils de promotion du savoir-faire de CITALLIOS, prospection de nouveaux marchés, amélioration de la qualité de nos réponses aux appels d'offres).

6 – Engagements Hors Bilan

6 – 1 / Engagement retraite

La société CITALLIOS a souscrit le 29 décembre 2003, un contrat collectif d'assurance sur la vie destiné à faire face aux coûts futurs engendrés par les départs en fin de carrière.

Le contrat est actuellement géré par BNP Epargne et Retraite Entreprises du groupe BNP Paribas.

Le contrat collectif d'assurance est valable un an renouvelable par tacite reconduction.

Il peut être dénoncé au minimum 3 mois avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Les versements sous forme de cotisation se font librement en fonction du résultat probable de l'exercice considéré et du plan de financement actualisé chaque année par l'assureur pour tenir compte des évolutions de l'entreprise.

Lors du départ en fin de carrière d'un collaborateur, la somme correspondant aux indemnités qui lui sont dues sera versée par l'assureur.

L'engagement, estimé à 361 929 € au 31 décembre 2017, est couvert pour les neuf années à venir par :

- Les fonds placés sur le contrat BNP Epargne et Retraite Entreprises,
- Les indemnités de fin de carrière des salariés des entités absorbées en 2016 qui ont été inscrites en compte de provisions pour charges à hauteur de 103 413 €.

6 – 2 / Autres engagements

Engagements donnés :

Objet :		Montant HT
Promesses de vente HT (charges foncières) :		
2001	Ilot des Bâteliers - Clichy la Garenne	6 609 750 €
5017	Bac d'Asnières - Clichy la Garenne	15 340 000 €
507	Quartiers Sud - Villeneuve la Garenne	4 400 000 €
515	Parc d'Affaires - Asnières s/ Seine	39 364 831 €
516	ZAC Dolet Brossolette - Malakoff	7 931 070 €
Total des engagements donnés :		73 645 651 €

Engagements reçus :
Promesses d'acquérir

Opération		Montant HT
5016	CARU - Clichy la Garenne	650 000 €
5017	Bac d'Asnières - Clichy la Garenne	1 116 341 €
514	Zac Des Portes de la Ville - Garges les Gonesse	410 295 €
515	Parc d'Affaires - Asnières s/ Seine	760 300 €
5106	Zac Louvois Vélizy Villacoublay	673 340 €
Total des engagements reçus :		3 610 276 €

7 – Autres informations

7 – 1 / Effectif au 31 décembre 2017 :

Catégories de personnel	Nombre
Cadres	69
Agents de maîtrise	9
Employés	16
Total	94

7 – 2 / Honoraires Commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes facturés dans le cadre du contrôle légal des comptes 2017 de CITALLIOS s'élèvent à 38 030 € HT.

7 – 3 / Divers

Prise de participation dans la SAS POISSY Maurice Clerc

Dans le cadre d'un partenariat avec un promoteur, ayant pour objectif la réalisation d'une opération d'aménagement, une société ad-hoc a été créée.

Le conseil d'administration du 11 juillet 2017 a approuvé la prise de participation de CITALLIOS dans la SAS POISSY Maurice Clerc à hauteur de 20%.

Dans le prolongement opérationnel, le Conseil d'administration a autorisé les prises de participation à hauteur de 20% dans la SCCV POISSY MIGNEAUX ET 14% dans la SSCV Poissy Le Parc des Aubiers.

Prise de participation dans la SCCV Le Mesnil Saint Denis Sully

Dans le cadre d'un partenariat avec un promoteur, ayant pour objectif la réalisation d'une opération de promotion immobilière, une société ad-hoc a été créée.

Le Conseil d'Administration du 12 octobre 2017 a approuvé la prise de participation de CITALLIOS dans la SCCV Le Mesnil Saint Denis Sully à hauteur de 10%.

Procédure L'Hay les Roses

La commune de l'Hay les Roses a attribué courant 2017 deux concessions d'aménagement (secteur cœur de ville et secteur Locarno) à CITALLIOS à l'issue d'une procédure de consultation. Les deux traités de concession ont donné lieu à une requête en janvier 2018 visant à faire annuler les délibérations du conseil municipal attribuant les concessions. Une éventuelle annulation serait sans impact significatif sur les comptes de CITALLIOS. C'est pourquoi aucune provision n'a été constituée.

Protocole ZAC Santos-Dumont à Saint Cyr l'Ecole

La commune de Saint-Cyr-L'Ecole et CITALLIOS ont conclu en février 2018 un protocole transactionnel mettant fin au contentieux relatif à la résiliation anticipée de la concession de la ZAC Dumont-Santos. Une indemnité de 100 k€ a été versée en 2018 et prise en considération dans les comptes 2018. »

Dépenses liées à la fusion et imputations sur la prime de fusion

Dans le cadre de la réforme territoriale et du rapprochement des deux départements des Yvelines et des Hauts de Seine, les quatre sociétés d'aménagement intervenant sur ces territoires ont été fusionnées en 2016. En pratique, YVELINES AMENAGEMENT a absorbé la SARRY 78 dans un premier temps et la SEM 92 a réalisé une fusion absorption des sociétés YVELINES AMENAGEMENT et SEMERCLI dans un second temps en date du 7 septembre 2016.

Sur 2017, des passifs latents relatifs à cette opération sont devenus des passifs certains.

Il s'agit :

- Des frais de notaires induits par les mutations cadastrales des actifs immobiliers.
- Du complément de prix des titres acquis pendant la période de rétroactivité auprès des actionnaires sortant de SARRY 78, les conditions de déclenchement du complément de prix étant devenues effectives sur 2017.

Ces passifs n'auraient pas été engagés en l'absence de la fusion. En conséquence, la société a corrigé le montant de la prime de fusion en imputant la contrepartie de ces deux dépenses sur la prime de fusion pour un montant de 266 411,94 €.

Après cette imputation effectuée en 2017, la prime de fusion s'établit à 3 179 429,02 €.

SOCIETE ANONYME d'ECONOMIE MIXTE
CITALLIOS

Copie certifiée
conforme
à l'original

Hervé GAY
Directeur général
CITALLIOS
65 rue des Trois Fontaines - 92924 NANTERRE
Tél. 01-41-37-11-70 - Fax 01-41-37-12-00
SIRET : 344 336 459 00096



PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIIN 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le vingt-sept juin à neuf heures

Les actionnaires de la Société Anonyme d'Économie Mixte CITALLIOS se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, au siège de la Société, 65 rue des Trois Fontanot à Nanterre (92000), sous la présidence de Monsieur Pierre BEDIER, Président du Conseil d'administration, sur convocation qui leur a été faite par lettre recommandée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée générale en entrant en séance.

Puis, il a été procédé à la désignation des scrutateurs et du secrétaire de séance :

La Caisse de Dépôts et Consignations
représenté(e) par Monsieur Fabien DUCASSE

et la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France
représenté(e) par Madame Nathalie SZCZEPANSKI

parmi les plus forts actionnaires présents, sont appelés comme scrutateurs et acceptent de remplir ces fonctions.

Madame Claud SZCZ est désigné(e) comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que 14 actionnaires possédant ensemble 705.824 actions sont présents ou représentés.

Les actionnaires présents ou représentés possédant plus du quart du capital social, l'Assemblée générale ordinaire est déclarée régulièrement constituée, conformément aux statuts de la Société.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence de l'Assemblée,
- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions présentées à l'Assemblée,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- la liste des actionnaires de la Société.

Monsieur le Président indique alors que l'Assemblée générale ordinaire annuelle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. Approbation du rapport d'activités et du rapport de gestion du Conseil d'administration
- II. Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes et approbation des comptes de l'exercice 2017
- III. Quitus aux Administrateurs
- IV. Affectation du résultat
- V. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes et ratification des conventions intervenues au titre de l'article L225-38 du Code de commerce
- VI. Ratification de la nomination d'un administrateur par le Conseil d'administration
- VII. Pouvoirs pour formalités

Monsieur le Président donne la parole au Directeur Général afin qu'il présente le rapport de gestion et les activités menées en 2017.

Monsieur le Président invite également le Commissaire aux Comptes à faire lecture de ses rapports.

Ces présentations effectuées, Monsieur le Président invite les actionnaires à faire part de leurs observations ou questions sur chacun des points portés à l'ordre du jour.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met au vote les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu lecture des rapports de gestion et d'activités du Conseil d'administration ainsi que les explications complémentaires fournies oralement, l'Assemblée générale approuve ces rapports et donne acte à Monsieur le Président de leur communication.

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité.*

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, ainsi que des comptes de l'exercice 2017 (bilan, compte de résultat, états financiers et annexes), l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité.*

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2017, l'Assemblée générale donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité.*

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 11 555,97 € à raison de 577,80 € à la réserve légale et 10 978,17 € aux autres réserves.

Conformément à la loi, il est précisé qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices clos.

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité.*

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes prévu à l'article L225-40 du Code du commerce ainsi que les explications de Monsieur le Président, l'Assemblée générale prend acte de l'absence de conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2017.

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité.*

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ratifie la décision prise par le Conseil d'administration du 10 avril 2018 nommant administrateur Monsieur Fabien DUCASSE, afin de compléter son effectif.

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité.*

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 9 heures ³⁰.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire

[Signature]
[Signature]
[Signature]

[Signature]